

OFFRE DE STAGE

Titre du Stage : Evaluation du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan approuvé le 23 janvier 2020.

SERVICE : HABITAT ET AMENAGEMENT URBAIN

RATTACHE A : POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

LIEU DU STAGE : SIEGE CCGAM – 7 ROUTE DU BOIS DE SAPINS – 71400 AUTUN

DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DU STAGE : dès que possible

CADRE DE STAGE

NOM/PRENOM-STAGIAIRE :	Encadrant : Responsable du Pôle habitat ivan.canales-salgado@grandautunoismorvan.fr Tél : 03 73 16 00 28
TEMPS TRAVAIL: 35 H	Durée: de 3 à 4 mois

CONTEXTE GENERAL

La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) est une structure intercommunale française, située dans le département de Saône-et-Loire et la région de Bourgogne-Franche-Comté, et est composée de 55 communes.

Par Loi du 12 juillet « relative au renforcement et à la simplification de l'intercommunalité » et par l'article 3 de la loi du 13 juillet 2006 portant Engagement National pour le Logement, la nécessité de mettre en œuvre des politiques de l'habitat au niveau local et l'intérêt d'élaborer ces politiques à l'échelle de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sont réaffirmés. Le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** devient une compétence obligatoire pour les communautés urbaines et d'agglomération. Ainsi, la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan met en œuvre par délibération son premier PLH portant sur une durée de 6 ans (2020-2025).

Le PLH est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat :

- parc public et privé ;
- gestion du parc existant et de constructions nouvelles ;
- populations spécifiques.

Il définit ainsi la politique locale de l'habitat du territoire concerné pour une période de six ans. Il est le « document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire intercommunal ».

Le PLH, conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), comprend :

- un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat ;
- un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme ;
- un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire auquel il s'applique et pour chaque commune et, le cas échéant, le secteur géographique défini à l'intérieur de celui-ci.

Ce stage a pour but de réaliser un bilan à mi-parcours du PLH afin d'apporter, d'une part, une mise à jour de l'ensemble des données du programme notamment démographiques, cadastrales, d'habitations dégradées et du parc des logements public/privé, ainsi que toute autre information provenant des documents validés. Et d'autre part, une analyse des conclusions initialement conçues.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Le ou la stagiaire aura pour mission de :

1. Bilan à mi-parcours du PLH

- accompagner la mise en place du PLH en réalisant une évaluation de l'ensemble des textes et des documents du PLH de la CCGAM ;
- identifier dans les documents du Programme, l'ensemble des données nécessitant une mise à jour voire un amendement ou complément d'information ;
- proposer des pistes et éventuelles solutions d'amélioration ;
- accompagner et suivre les différentes réunions en lien avec la thématique du PLH.

2. Evaluation et conclusion de l'ensemble des orientations et actions du PLH

- accompagner les projets et dispositifs de la Communauté de communes en lien avec le PLH ;
- identifier des actions individuelles ou collectives non mises en place ;
- proposer des actions, analyser leur faisabilité et les conditions de leur mise en œuvre.

CONTEXTE DE STAGE

RELATIONS HIERARCHIQUES :

Relève au sein du Service Habitat, un des pôles de la Direction Attractivité et Développement du Territoire (DADT), en lien étroit avec le Responsable du Pôle Habitat.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

Directeur DADT ;
Responsable du Pôle Habitat ;
Agents de la DADT et du Pôle Urbanisme.

RELATIONS EXTERIEURES :

Ville d'Autun - équipe Action Cœur de Ville ; projet aménagement urbain ;
CIAS ;
Partenaires : Anah, Bailleurs Sociaux... ;
Particuliers (grand public) ;
Associations ;
Institutions.

DIFFICULTES, SPECIFICITES ET CONTRAINTES DU POSTE :

Complexité technique de la mission en raison de la multiplicité des acteurs, des cadres réglementaires et financiers mis en œuvre.
Forte exposition politique en raison des enjeux portés par ces programmes.

Moyens matériels du poste – protections individuelles :

Bureau et équipement informatique.
Véhicule de la CCGAM pour les déplacements.